

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 66-822 fixant les contingents de croix de l'Ordre national du Mérite pour la période du 1° janvier 1967 au 31 décembre 1969..

n° 66-822

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
28 décembre 1966

Numéro JO
n° 12 du 01/12/1966

Date du numéro
1 décembre 1966

VISAS

Le Gouverneur, Chef du Territoire de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 4 février 1904 portant réorganisation du Service de la Justice en la Française des Somalis et les textes modificatifs auhséquents

Vu le décret du 6 novembre 1935 portant réglementation de l'assistance judiciaire en Côte Française des Somalis

Vu le décret du 3 décembre 1956 modifié par celui du 4 avril 1957 portant définition des services de l'Etat dans les Territoires d'Outre-Mer

Vu l'arrêté n° 14 du 7 janvier 1966

Sur proposition du Procureur de la République, Chef du Service judiciaire,

TEXTE INTÉGRAL

L'article 1er de l'arrêté n° 14 du 7 janvier 1966 est modifié comme suit : Au lieu «de : M Estève René. directeur de société (SFPS-Total). Lire : M. Choix Paul, directeur Société anonyme des Pétroles de Djibouti (Shell).

Pour le Chef du Territoire et par délégation :L'Administrateur en Chef chargé de l'expédition des affaires courantes du Secrétariat général,R. BONNEAU.